

Champagnac : ils ont mis dehors les retraités pour accueillir les clandestins !

écrit par Christine Tasin | 2 juillet 2017

Il y a 6 mois, la maison de retraite Juliette, installée dans le château appartenant à la commune (et rapportant 30000 euros annuels de bénéfice à la dite commune) a été fermée sous des prétextes gros comme des maisons.

12 personnes âgées avaient la chance de vivre dans une petite structure, humaine, dans un cadre magnifique... Trop beau pour les nôtres.

La Maison de retraite n'était pas, paraît-il, tout à fait conforme aux règles et directives kafkaïennes inventées qui par des technocrates de Bruxelles qui par des énarques en mal d'existence...

La résidence Juliette accueille depuis six ans une vingtaine de personnes âgées. Une mission d'inspection a révélé, en juillet, qu'elle n'appartenait à aucune catégorie légale. L'ARS et le Conseil départemental du Cantal ont donc décidé de mettre fin à l'activité.

C'en est terminé pour la résidence Juliette, dans le Cantal. L'établissement dispose de 60 jours pour cesser son activité. Depuis 2011, le château, propriété de la municipalité, était cogéré par Frédéric Berche. La structure était initialement présentée comme « location de meublé ou non ».

Or, une mission d'inspection (*) a révélé, en juillet, qu'il s'agissait d'un établissement au fonctionnement similaire à une petite « résidence autonomie », non autorisée, et qui ne respectait en rien les codes prévus.

L'accueil de personnes âgées est très réglementé, qu'elles soient dépendantes ou non. « Tout un chacun ne peut pas s'autoproclamer compétent pour s'occuper de ce public », tranche Daniel Bouzat, directeur du Pôle solidarité départementale.

Une approche évidemment partagée par Christine Debeaud, déléguée départementale de l'Agence régionale de santé (ARS). « On parle ici de personnes vulnérables et

fragiles, il est normal qu'il soit exigé un certain nombre de garanties, de contrôles. »

La mission d'inspection a été diligentée au mois de juillet à la résidence Juliette, parce que « l'ARS a reçu, de la part de professionnels de santé, un faisceau de signalements qui ont attiré notre attention, explique la déléguée, et qui venaient s'ajouter à des courriers anonymes : ils dénonçaient la prise en charge et le niveau de dépendance des résidents de l'établissement. »

Suite à l'enquête, le Conseil départemental et l'ARS ont décidé de mettre fin à l'activité de la résidence Juliette.

Douze familles ont deux mois pour trouver une solution d'accueil pour leur parent. Les différents établissements alentours « ont assez de places pour les recevoir », assure le Conseil départemental, qui accompagne, avec l'ARS, les familles.

Lire la suite de l'article ici :

http://www.lamontagne.fr/champagnac/social/sante/2017/01/24/cantal-la-residence-juliette-ferme-ses-portes-a-champagnac_12254243.html

Quand on veut tuer son chien on l'accuse de la rage.
Ou plutôt, quand on veut de la place pour accueillir les clandestins, musulmans de préférence, avec peut-être parmi eux des terroristes (pratique quand on veut instaurer un climat de terreur favorisant la dictature) on jette les nôtres à la rue...

Cela s'appelle la préférence étrangère. Cela s'appelle le Grand Remplacement. Cela s'appelle une impardonnable trahison.

Il y avait 12 Français âgés, témoins de notre passé, de notre culture, de notre patrimoine, inoffensifs, qui vont se retrouver dans des structures plus grandes, devenir un numéro de lit...

Il y aura 90 « migrants » avec leur culture, leurs moeurs, leurs langues, leurs forces brutes inutilisées et leur inévitable et mortifère religion.

La commune a gagné le gros lot, comme nous le signalions hier.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/07/01/la-vie-de-chateau-dans-le-cantal-pour-40-migrants-qui-paie/>

Et le pire ? C'est que le Maire, à la Macron, se glorifie d'avoir pris tout seul la décision...

De là à penser qu'il a été complice de l'expulsion des retraités en diligentant des inspecteurs chargés du sale ouvrage, il n'y a qu'un pas que l'on peut être tenté de franchir, non ?

Au fait, l'hébergement des 90 clandestins, ça rapporte ou ça coûte ?

Ça rapporte à qui ? Ça coûte à qui ?